

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 27 septembre 2022

Délibération
n°159-2022
Point 3.1

Point 3.1 de l'ordre du jour
Budget du niveau 1 aux niveaux 2 - 2023

EXPOSE DES MOTIFS :

La dotation du niveau 1 aux niveaux 2 est la deuxième étape de la procédure budgétaire. Cette phase a pour objet de répartir les moyens affectés à l'université entre le budget central, dédié aux fonctions transverses, et les entités de niveaux 2. Elle traduit concrètement les dispositions arrêtées par le Conseil d'administration du 5 juillet 2022 à l'occasion du débat d'orientation budgétaire.

Concrètement, cette étape intermédiaire consiste à évaluer l'ensemble des ressources dont bénéficie l'établissement et d'en proposer la répartition entre les différentes missions de l'université.

Les facteurs de risques constatés dans la LOB dont principalement l'explosion du coût des fluides, la progression de certaines dépenses de fonctionnement (contrats de maintenance, consommables, etc) liée au contexte inflationniste et à l'augmentation des surfaces, auxquels s'ajoutent la part de GVT non financé et une progression de l'amortissement net, induisent une construction en déséquilibre de l'allocation des moyens pour 2023 de 7,3 millions d'euros.

Une écriture technique, correspondant à l'inscription en masse salariale de 0,7 M€ destinés à mettre en œuvre en 2023 des mesures spécifiques financées par des recettes gagées obtenues en 2021 et 2022, s'ajoute à ce déséquilibre.

En matière de ressources, ce projet de budget N1N2 est établi sur la base d'une reconduction des dotations de l'Etat notifiées en 2022, dont les moyens LPR dédiés aux laboratoires, en augmentation globale de 5,5 M€ par rapport au N1-N2 de l'an passé. Il est également inscrit une compensation par l'Etat de l'augmentation de la masse salariale découlant de la hausse du point d'indice pour un montant de 9,6 M€. Enfin, la programmation des ressources propres et des frais environnés est en augmentation 3,5 M€, en lien notamment avec l'augmentation du préciput et la dynamique des ressources propres des niveaux 2. En matière de dépenses, les frais d'infrastructure immobilière connaissent une très forte augmentation, 6 M€ dont 5,4 M€ supplémentaires sur le seul poste des fluides. Face à l'urgence, ces dépenses sont financées sur le fonds de roulement disponible de l'établissement, ce qui réduit d'autant les moyens consacrés au PPI (plan pluriannuel d'investissement). Parallèlement, l'équipe de présidence souhaite accélérer la transition écologique de l'établissement et initier des mesures d'économies sur le chauffage ainsi que des évolutions collectives en faveur du développement durable.

Les dotations centrales aux composantes sont maintenues à un niveau équivalent à celui de 2022 et la réserve de précaution est reconduite pour développer le soutien à des actions de solidarité au service de la stratégie de l'établissement.

Concernant la recherche, et compte-tenu des économies réalisées par les composantes en 2022, une économie de 10 % est proposée sur sa dotation (hors moyens nouveaux issus de la LPR).

Une enveloppe est préservée pour les nouvelles missions transverses de l'établissement, la mission égalité-parité-diversité, le développement durable et la responsabilité sociétale.

Les dotations aux services centraux et communs sont majoritairement reconduites et certaines sont abondées en lien avec l'augmentation de dépenses communes prises en charge par ces services (politique documentaire, sûreté, logiciels notamment).

Par ailleurs, une enveloppe de 8,1 M€ d'investissement est prévue dès ce stade du processus budgétaire, dont une dotation exceptionnelle d'1 M€ destinée à accélérer les travaux d'efficacité énergétique menés par l'établissement. Enfin, cette année encore, des investissements sur les cœurs de métiers, formation et recherche, sont inscrits à hauteur de 500 k€ chacun. Les investissements inscrits étant, à cette étape, moindres que l'amortissement net, le fonds de roulement mobilisé se monte à 6,5 M€.

A cette deuxième étape de la construction du budget, les recettes centrales sont prévues à hauteur de 429,2 M€ pour des dépenses de fonctionnement de 437,2 M€. Sur ce différentiel de 8 M€ en fonctionnement, 7,3 M€ sont liés au déséquilibre de l'allocation des moyens résultant en majeure partie de la hausse du prix des fluides et 0,7 M€ sont d'ordre technique. Le montant des éléments de CAF dégagés à ce stade pour un total de 9,6 M€ permet de financer 8,1 M€ d'investissement et d'atténuer le recours au fonds de roulement à 6,5 M€.

2023	
Dépenses de fonctionnement (hors amort)	49 116 905
Dépenses de personnel	341 654 526
Amortissements et provisions	46 400 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	437 171 431
Recettes de fonctionnement	392 369 881
Financements amortissements et reprises provisions	36 800 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	429 169 881
RESULTAT	-8 001 550
<i>dont impact du N1-N2 sur le résultat</i>	<i>-7 317 150</i>
<i>dont reprise de recettes gagées en année antérieure</i>	<i>-684 400</i>
Eléments de CAF	9 600 000
Dépenses d'investissement	8 125 643
Variation du fonds de roulement	-6 527 193

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve l'ensemble des éléments ci-dessus décrits.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	25
Nombre de voix contre	5
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	1


Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 29 septembre 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Budget N1-N2/2023

Le projet de budget du niveau 1 aux niveaux 2 (N1-N2) 2023 est un document qui permet de répartir, au sein de l'université, les dotations Etat (de masse salariale et de fonctionnement), les ressources centrales de l'établissement et les contributions aux frais environnés de l'ensemble des unités de recherche, des composantes de formation, et des services communs et centraux.

Il s'agit de la première étape de préparation du budget initial, lequel sera soumis au vote des membres du Conseil d'administration en décembre, une fois agrégés les budgets initiaux des entités de niveau 2 (composantes, unités de recherche, services centraux, service communs). Le projet de budget N1-N2 est un acte préparatoire, qui permet aux élu.e.s du Conseil d'administration d'apprécier dans quelle mesure les ressources de niveau central permettent de couvrir les dépenses nécessaires à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'établissement. C'est sur ce socle que les entités de niveau 2 construiront leurs budgets initiaux, en consolidant l'ensemble de leurs ressources propres et de leurs dépenses.

Depuis 2022, le projet de budget N1-N2 est présenté autour des **5 objectifs stratégiques de l'université en dépenses** : une formation créative, une recherche créative, une université internationale, une université de la confiance et une université de service public. S'y ajoute cette année des **lignes budgétaires visant à doter les nouvelles missions transverses** non financées par des dotations étatiques : la politique DDRS, la politique égalité-parité-diversité et à plus long terme la science ouverte. Ces lignes budgétaires seront abondées progressivement pour assurer le déploiement de ces politiques.

La prudence qui guide la construction budgétaire de l'établissement autorise de partir de l'hypothèse d'une **reconduction des dotations de l'Etat** notifiées en 2022. Ces dotations, augmentées de 5,5 M€ par rapport au N1-N2 de l'an passé, comprennent des ressources prévisibles de la LPR auxquelles s'ajoute l'augmentation du préciput pour un montant de 0,2 M€. Ce projet de budget est également établi sur le principe d'une compensation totale par l'Etat de l'augmentation de la masse salariale découlant de la hausse du point d'indice décidée par le Parlement, à hauteur de 9,6 M€. On peut noter une augmentation relativement importante de la programmation des ressources propres et des frais environnés en lien avec la dynamique des ressources propres des niveaux 2.

Le **risque relatif au financement de la part de GVT non financé qui repose sur l'établissement est partiellement maîtrisé** du fait des arbitrages budgétaires décidés en 2022 en faveur d'une campagne d'emplois modérée. Le montant à financer devrait se stabiliser mais suppose un financement par l'établissement à un niveau d'environ 1,5 M€ pour les années à venir, si le niveau de la masse salariale est maîtrisé.

La construction du N1-N2 de 2023 est marquée par de **très fortes incertitudes en terme de dépenses du fait de l'augmentation certaine mais difficile, voire impossible, à évaluer des fluides et du niveau fluctuant de l'inflation**. Les prévisions de dépenses ont été inscrites à hauteur de près de **5,5 millions d'Euros de plus** pour couvrir les augmentations sans précédent du gaz et de l'électricité et en tablant sur

une stabilisation des prix à ce stade. Certaines **dépenses de fonctionnement augmentent de plus de 2,1 M€**, comme les contrats de maintenance ou certains consommables, dépenses plus importantes liées à l'augmentation des surfaces et au contexte inflationniste.

En outre, les **amortissements** des travaux et des équipements inscrits au Programme Pluriannuel d'Investissement (autofinancés) ou financés sur les ressources propres des niveaux 2 pèsent sur le résultat, n'étant pas compensés par des subventions publiques dédiées. L'amortissement net projeté est ainsi en **augmentation de 1,9 M€**.

La construction budgétaire est partie de l'hypothèse d'une **reconduction des dotations centrales aux composantes de formation, aux unités de recherche et aux services communs et centraux et aux unités de recherche à hauteur des dotations 2022**. Il est rappelé que la baisse de 10 % des dotations aux composantes et aux services centraux a permis une économie de 1750 k€. La **réserve de précaution est reconduite** pour développer le soutien à des actions de solidarité au service de la stratégie de l'établissement.

Cette construction aboutit à un **déséquilibre négatif du projet de budget de niveaux N1-N2 extrêmement conséquent, se montant à 7,3 millions d'Euros**. Ce chiffre ne prend pas en compte des recettes gagées à hauteur de 0,7 M€, déséquilibre technique qui résulte de dotations fléchées essentiellement sur la masse salariale non encore consommées car notifiées en fin d'année à l'établissement.

Les arbitrages proposés pour 2023

L'équipe de présidence souhaite pour ce N1-N2 souligner les **risques que court l'établissement**, principalement du fait de l'explosion du coût des fluides en 2023.

- Ce constat induit de réfléchir à **changer le mode de fonctionnement de l'établissement et d'accélérer la transition écologique** comme cela a été décidé dans la LOB.
- Des mesures d'économies sur le chauffage, essentiellement au gaz, doivent être envisagées rapidement et une large concertation doit être menée pour programmer des évolutions collectives ambitieuses en faveur du développement durable. A ce stade, le projet de budget ne chiffre pas ces évolutions, qui pourront être inscrites dans le courant du processus budgétaire.

L'équipe de présidence souhaite **renforcer sa politique d'économies visant à favoriser la bonne dépense** des deniers publics tout en garantissant le fonctionnement de l'établissement. Afin de répartir les efforts sur tout l'établissement et compte tenu des économies réalisées en 2022 par les composantes et les services centraux, **une économie de 10 % sur la dotation de la recherche** est proposée.

Pour faire face à l'urgence, il est proposé une mobilisation du fonds de roulement à hauteur de 6 M€ dans le but d'assurer l'approvisionnement en fluides tout au long de 2023.

Cette mobilisation du fonds de roulement **réduit mécaniquement la marge du PPI**, que l'établissement souhaite maintenir pour être en capacité de mener les travaux de réfection nécessaires à la sécurité et au confort thermique de son patrimoine. Néanmoins, dès ce projet de budget, l'établissement consacre un

montant de plus de 8 M€ aux investissements nécessaires. Cette somme comprend une dotation exceptionnelle d'1 M€ pour des travaux de l'établissement visant à renforcer l'efficacité énergétique.

Ces propositions ne permettent cependant pas d'équilibrer le projet de budget N1-N2 qui affiche un besoin de financement sans recettes des charges de fonctionnement de 1,3 M€ supplémentaires.

La crise énergétique souligne crûment ce que l'équipe de présidence avait déjà identifié les années précédentes : **il n'est plus possible de financer les missions de l'établissement par les ressources de niveau N1**, ce qui a nécessité un apport des niveaux N2 pour financer les fluides en 2022.

Dans le même temps, on constate des apports au fonds de roulement en augmentation essentiellement de la part des composantes et dans une moindre mesure des unités de recherche et des services centraux.

Aux arbitrages budgétaires décidés en 2022 s'est ajoutée un pilotage renforcé de l'exécution budgétaire et depuis l'été 2022 de la programmation budgétaire, pilotage mené par la direction des Finances. **Ce travail de pédagogie de la juste évaluation des besoins porte ses fruits mais il n'est pas suffisant.**

Il devra donc s'accompagner d'un travail collectif sur de nouveaux équilibres entre les niveaux N1 et N2 qui débutera dès janvier 2023.

Budget 2023

PREVISIONS DE RESSOURCES DE NIVEAU 1

DOTATION GLOBALE ETAT	Execution 2020	Execution 2021	Budget 2022	Budget 2023
Dotation masse salariale	313 353 110	313 750 757	315 814 896	330 918 123
Masse salariale	310 048 279	313 750 757	314 418 896	329 814 623
Masse salariale (dont contrats doctoraux) - socle n-1				
EAP création d'emplois de l'année précédente				
Revalorisation point d'indice				
Compensation décharge MCF stagiaires	307 590 180	308 811 282		
Compensation APB				
Compensation indemnité CSG				
Compensation GVT allouée en 2018			312 968 896	320 176 623
Loi ORE	690 466	444 699		
Compensation PPCR	1 059 428	240 114		
Réforme des études de santé - envel. effectifs étudiants	566 667	2 689 662		
Révision IFSE	37 127			
Mise en œuvre congé pour projet pédagogique	38 333	115 000		
Monétisation des congés, plan vélo	66 078			
Trajectoire financière		1 450 000	1 450 000	
Augmentation de la valeur du point d'indice				9 638 000
Actions spécifiques	3 304 831	0	1 396 000	1 103 500
Réforme Santé / Transfo pédago	300 000			
Compensation décharges service d'enseignement IUF	111 520		115 000	157 000
Compensation PEDR IUF	90 125		90 000	93 000
Divers ajustements	56 521			
Primes Covid	157 940			
Tutorat étudiant suite Covid	435 675			
Financement de la prolongation des CD/ATER/et post doc	646 782			
DSG Volet 2	150 000		192 000	
Prolongation contrat doctoral handicap	9 050			
Congés parentaux			13 000	13 000
Indemnités CNU	121 521		130 000	130 000
Dispositif apprentissage	200 141		120 000	110 000
Plan diversité sociale	250 000			
Subvention Labo U MESRI	1 075 556		736 000	600 500
Dotation de fonctionnement	30 122 266	30 465 058	30 786 512	30 795 802
Fonctionnement Sympa net et enveloppe négociée	26 761 548	27 067 710	27 389 104	27 380 247
Dot° Sympa nette + env négociée + action sociale	27 452 779	27 452 779	27 452 779	27 753 586
Moyens aux laboratoires		300 807	645 307	298 879
ABES Elsevier	-691 231	-685 876	-708 982	-672 218
Compensation des exonérations de droits d'inscription	2 807 981	2 803 607	2 807 981	2 751 944
Exonération droits d'inscription	2 570 426	2 654 891	2 654 891	2 751 944
Ajustement flux réels	84 465			
Compensation de l'exonération de DI stagiaires ESPE	153 090	148 716	153 090	
Actions spécifiques	552 737	593 741	589 427	663 611
Concours ITRF	9 912	4 024	20 000	10 000
Crédits fonctionnement IUF	318 750	333 750	307 500	330 000
Remb. frais de déplacement CNU	85 942	52 040	100 000	100 000
URFIST	48 000	90 000	48 000	80 000
Bibliothèques ouvertes	23 133	46 927	46 927	76 611
Accompagnement étudiants handicapés	67 000	67 000	67 000	67 000
Total dotation Etat	343 475 376	344 215 815	346 601 408	361 713 925

Budget 2023

PREVISIONS DE RESSOURCES DE NIVEAU 1

<i>RECETTES PROPRES</i>	Execution 2020	Execution 2021	Budget 2022	Budget 2023
<i>Droits d'inscription</i>	11 334 031	10 841 933	11 323 395	11 743 000
Droits de base d'inscription universitaires	6 812 566	6 404 242	7 000 000	7 100 000
Droits des extra UE				
Droits des bibliothèques	1 288 496	1 115 835	1 314 395	1 315 000
CVEC	3 232 969	3 321 856	3 009 000	3 328 000
<i>Autres produits</i>	3 982 596	4 889 214	3 905 000	5 027 456
Refacturation de frais d'infrastructure	729 751	941 896	700 000	950 000
Locations de salles / Redevances sur distrib automatiques	179 833	207 426	172 000	180 000
Prestations de service DC	0	34 022	100 000	304 456
Echanges, décharges services, MAD, ORV (subro & autres)	2 030 035	2 343 465	2 100 000	2 450 000
Ventes Cartes Pass Campus perdues	18 839	28 019	18 000	18 000
Produits du prélèvement partenaires extérieurs	885 835	1 162 671	670 000	1 000 000
Participation HUS à la documentation électronique	133 521	167 056	140 000	120 000
UHA Enquete insertion professionnelle	4 782	4 659	5 000	5 000
<i>Autres Subventions</i>	963 872	2 466 035	2 725 500	2 925 500
Collectivités territoriales	126 900	123 000	129 500	129 500
Subventions Collectivités Carte culture	61 000	62 200	61 500	61 500
Subventions Région Concert de rentrée	5 100	0	7 200	7 200
Subvention EMS Bourses	60 800	60 800	60 800	60 800
Etat : autres subventions	818 133	1 133 310	1 566 000	1 766 000
Preciput ANR	752 193	1 086 789	1 500 000	1 700 000
Subvention Médecine du travail	27 440	8 021	27 500	27 500
Subvention DRAC Carte culture	38 500	38 500	38 500	38 500
Autres Subventions	18 839	1 209 725	1 030 000	1 030 000
Actions structurantes pour projets recherche et formation		1 200 000	1 000 000	1 000 000
Participation divers partenaires Pass Campus	18 839	9 725	30 000	30 000
<i>Total recettes propres</i>	16 280 500	18 197 182	17 953 895	19 695 956
<i>Recettes encaissables</i>	359 755 876	362 412 997	364 555 303	381 409 881
<i>Contribution aux frais environnés</i>	7 596 646	9 004 874	9 220 000	10 960 000
Produits du prélèvement sur ress. propres hors recherche	2 508 219	4 141 769	4 100 000	5 260 000
Produits du prélèvement sur contrats de recherche	799 043	773 830	1 050 000	1 200 000
Retour des AOT au niveau central	462 939	536 734	550 000	800 000
Retour frais de gestion IDEX	3 826 445	3 552 542	3 520 000	3 700 000
<i>Produits calculés</i>	34 187 930	38 147 323	36 500 000	36 800 000
Neutralisation des amortissements immeubles affectés	34 187 930	38 147 323	36 500 000	36 000 000
Reprise sur provision passifs sociaux				800 000
<i>Recettes non encaissables</i>	41 784 576	47 152 197	45 720 000	47 760 000
TOTAL RECETTES	401 540 452	409 565 194	410 275 303	429 169 881

Budget 2023

PREVISIONS DE DEPENSES DE NIVEAU 1

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Budget 2022			Total dotations 2022	Budget 2023			Total dotations 2023
	Fonctionnement	Personnel	Investissement		Fonctionnement	Personnel	Investissement	
Une Formation créative	8 843 071	10 489 319	1 842 900	21 175 290	9 143 574	10 565 964	1 842 900	21 552 438
Dotation composantes	5 148 210		1 300 000	6 448 210	5 176 847		1 300 000	6 476 847
<i>dont Entretien locatif des bâtiments Formation et Recherche</i>	954 367				975 003			
Heures d'enseignement								
Heures complémentaires		7 141 669		7 141 669	7 168 314			7 168 314
<i>Droits de tirage</i>		6 685 619			6 712 264			
<i>dont IUT HC</i>		1 283 860			1 283 860			
<i>HC Loi ORE</i>		409 700			409 700			
<i>HC L1 SPS</i>		46 350			46 350			
Référentiel		1 589 150		1 589 150	1 589 150			1 589 150
<i>Référentiel hors soutien ORE</i>		1 418 150			1 418 150			
<i>Référentiel loi ORE (invest pédag. + "oui-si")</i>		155 000			155 000			
<i>Référentiel Réforme de santé</i>		16 000			16 000			
Missions complémentaires	100 000	1 040 000		1 140 000	100 000	1 040 000		1 140 000
Fonctionnement entités spécifiques	344 000	300 000	0	644 000	544 000	350 000	0	894 000
<i>Ease</i>	300 000				500 000	0		
<i>SFC</i>		300 000				350 000		
<i>Charte qualité / Service plus</i>	14 000				14 000			
<i>MSA</i>	30 000				30 000			
Fct DES et vacances scol centrale et PIX	35 000	115 000		150 000	35 000	115 000		150 000
Diffusion des savoirs et des musées	120 176	31 500	10 000	161 676	122 976	31 500	10 000	164 476
<i>Politique et gestion des collections</i>	32 148			32 148	32 148			32 148
<i>Planétarium</i>	34 838			34 838	34 838			34 838
<i>Jardin des sciences</i>	53 190	31 500	10 000	94 690	55 990	31 500	10 000	97 490
Culture, sciences en société	27 000	72 000		99 000	27 000	72 000		99 000
Politique documentaire	3 068 685	200 000	32 900	3 301 585	3 137 751	200 000	32 900	3 370 651
<i>Dotation de fonctionnement</i>	3 587 515	200 000	32 900		3 619 515	200 000	32 900	
<i>Dotation pour contribution BNU</i>	183 000				183 000			
<i>Dotation entretien locatif</i>	7 152				7 454			
<i>Dotation désociée vers l'ABES - licence ELSEVIER</i>	-708 982				-672 218			
Appels d'offres exceptionnels			500 000	500 000			500 000	500 000
Une Recherche créative	6 992 655	11 998 800	700 000	19 691 455	6 525 908	12 788 800	700 000	20 014 708
Soutien à la Recherche	5 645 307		200 000	5 845 307	5 069 605		200 000	5 269 605
<i>dont LPR dotation récurrente</i>	300 807				599 686			
<i>dont LPR démarrage Jeunes chercheurs</i>	344 500							
Contrats doctoraux	0	11 970 000	0	11 970 000	0	12 760 000	0	12 760 000
<i>Contrats doctoraux non fléchés et fléchés hors ENS X</i>		11 240 000				11 860 000		
<i>Contrats doctoraux ENS X (via conv^o à/c rentrée 2019)</i>		730 000				900 000		
Entretien locatif des bâtiments Recherche	906 648	0	0	906 648	987 103	0	0	987 103
<i>Diverses entités</i>	199 648				125 103			
<i>IGBMC - CBI</i>	595 000				700 000			
<i>INSERM</i>								
<i>HUS</i>	36 000				62 000			
<i>CNRS</i>	76 000				100 000			
Soutien à la Valorisation de la Recherche	133 200	28 800	0	162 000	139 200	28 800	0	168 000
<i>Service de valorisation</i>	34 200	28 800			34 200	28 800		
<i>Ethologie</i>	99 000				105 000			
AS Crédits fonctionnement IUF	307 500			307 500	330 000			330 000
Soutien à l'investissement			500 000	500 000			500 000	500 000
Une université internationale	310 097	0	0	310 097	310 097	0	0	310 097
Politique internationale (dont franco-allemand)	195 156				195 156			
Bienvenue en France								
MUI	13 500				13 500			
Maison du Japon : fonct. et entretien locatif	8 441				8 441			
Dotation GECT et fonct. Campus européen	93 000				93 000			

Budget 2023

PREVISIONS DE DEPENSES DE NIVEAU 1

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Budget 2022			Total dotations 2022	Budget 2023			Total dotations 2023
	Fonctionnement	Personnel	Investissement		Fonctionnement	Personnel	Investissement	
Une université de la confiance	2 345 234	1 187 000	958 700	4 490 934	2 533 134	1 216 000	1 091 700	4 840 834
Vie étudiante	1 266 300	1 083 600	951 600	3 301 500	1 419 200	1 112 600	1 084 600	3 616 400
Mission Vie étudiante	527 300	6 700		534 000	527 300	20 700		548 000
Mission Accueil des étudiants		80 000		80 000		80 000		80 000
Schéma directeur de la vie étudiante	30 000	70 000		100 000	30 000	70 000		100 000
Actions culturelles	51 100	27 500		78 600	51 100	28 900		80 000
Carte culture	233 100	96 400		329 500	234 000	100 000		334 000
Médecine préventive des étudiants	34 000	364 000	10 000	408 000	42 000	364 000	10 000	416 000
Service des sports	212 000	228 000	70 000	510 000	212 000	238 000	70 000	520 000
Pôle Solidarité					144 000			144 000
Investissements Vie étudiante sur CVEC			867 000	867 000			1 000 000	1 000 000
Accompagnement des Etudiants handicapés	10 000	90 400	4 600	105 000	10 000	90 400	4 600	105 000
Espace Avenir	99 000			99 000	99 000			99 000
Entreprenariat étudiant		107 100		107 100		107 100		107 100
Observatoire de l'insertion professionnelle	9 000	13 500		22 500	9 000	13 500		22 500
Bourses EMS	60 800			60 800	60 800			60 800
Politique sociale	1 073 934	103 400	7 100	1 184 434	1 073 934	103 400	7 100	1 184 434
Service d'action sociale	656 934			656 934	656 934			656 934
<i>Dotation et Infrastructure SPACS</i>	163 234				163 234			
<i>Participation aux dépenses d'actions sociale</i>	115 700				115 700			
<i>Restauration sociale</i>	378 000				378 000			
Recrutement des enseignants	45 000			45 000	45 000			45 000
Formation continue BIATSS et EC	342 000	68 400		410 400	342 000	68 400		410 400
Concours ITRF	15 000	20 000		35 000	15 000	20 000		35 000
Medecine du travail	15 000	15 000	7 100	37 100	15 000	15 000	7 100	37 100
Nouvelles missions transverses	5 000	0	0	5 000	40 000	0	0	40 000
Mission égalité, parité, diversité	5 000			5 000	25 000			25 000
Développement durable et responsabilité sociétale				0	15 000			15 000
Science ouverte								
Une université de service public	23 601 266	301 073 663	3 432 598	328 107 527	30 604 192	317 083 762	4 491 043	352 178 997
Masse salariale	985 000	300 558 604	0	301 543 604	1 055 000	316 808 207	0	317 863 207
Rémunérations personnels plafond 1 (postes nationaux)	200 000	287 721 604	0	287 921 604	200 000	301 324 203	0	301 524 203
<i>Agents titulaires et contractuels sur postes de titulaires</i>	200 000	285 166 343			200 000	299 749 438		
<i>dont GVT</i>		2 055 261				1 574 765		
<i>dont PCA</i>		500 000						
Rémunérations personnels plafond 1 (décisions Etab)		12 737 000		12 737 000		15 384 004		15 384 004
<i>dont emplois loi ORE</i>								
<i>dont emplois L1 SPS</i>								
Rupture conventionnelle		100 000		100 000		100 000		100 000
FIPHFP	600 000			600 000	670 000			670 000
Paies à façon TG	185 000			185 000	185 000			185 000
Dépenses des services	4 531 831	485 359	948 150	5 965 340	5 528 045	271 055	986 043	6 785 143
Logistique administrative	1 463 000	13 500	15 000	1 491 500	1 813 000	13 500	15 000	1 841 500
<i>Services centraux</i>	1 080 000	13 500	15 000		1 305 000	13 500	15 000	
<i>Opérations déléguées - CNU</i>	100 000				100 000			
<i>Cotisations diverses</i>	175 000				200 000			
<i>Commissaires aux comptes</i>	70 000				70 000			
<i>Téléphonie</i>	38 000				38 000			
<i>Sûreté</i>					100 000			
Subventions attribuées	200 000	0	0	200 000	200 000			200 000
<i>Fondation Unistra</i>	200 000				200 000			
Politique du numérique	2 622 131	324 899	933 150	3 880 180	3 228 345	110 595	971 043	4 309 983
<i>Dotation de fonctionnement</i>	287 329	52 200	515 750		599 815	110 595	400 000	
<i>Logiciels</i>	1 668 924				1 886 416			
<i>Data centre</i>	261 000				317 651		36 928	
<i>Jouvence (dt SCD)</i>	18 000		187 000		40 000		174 000	
<i>PAD/MAV</i>	95 715	4 500	230 400		147 000		105 000	
<i>OSIRIS</i>	291 163	268 199			237 463		255 115	
Pass Campus	72 100	66 500		138 600	72 100	66 500		138 600
Alumni	45 000			45 000	45 000			45 000
Communication	129 600	80 460		210 060	169 600	80 460		250 060

Budget 2023

PREVISIONS DE DEPENSES DE NIVEAU 1

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Budget 2022			Total dotations 2022	Budget 2023			Total dotations 2023
	Fonctionnement	Personnel	Investissement		Fonctionnement	Personnel	Investissement	
Politique immobilière	18 084 435	29 700	2 484 448	20 598 583	24 021 147	4 500	3 505 000	27 530 647
Fonctionnement DPI	76 500	4 500		81 000	76 500	4 500		81 000
Maintenance et entretien du bâti	1 723 500		2 479 448	4 202 948	1 723 500		2 500 000	4 223 500
Entretien locatif	2 701 666	0	0	2 701 666	3 006 000	0	0	3 006 000
<i>Contrats d'entretien et maintenance DPI</i>	2 685 666				2 990 000			
<i>dont IUT</i>	193 666				193 666			
<i>Service de sports</i>	16 000				16 000			
Fluides	10 258 000	0	0	10 258 000	15 660 000	0	0	15 660 000
<i>dont IUT</i>	500 000				500 000			
Travaux d'efficacité énergétique							1 000 000	1 000 000
Nettoyage (marché)	2 715 869	25 200		2 741 069	3 056 047			3 056 047
<i>dont IUT</i>	49 601	25 200			49 601			
Déménagements suite programme immobilier	177 800			177 800	60 000			60 000
<i>Stadium Dali et SVU report 2021</i>	17 800							
<i>G2EI Manufacture 2022</i>	100 000							
<i>Séparation Tour 2022</i>	30 000							
<i>Planétarium 2022</i>	30 000				30 000			
<i>Math 2023</i>					30 000			
Prévention Sécurité Environnement	296 100		5 000	301 100	304 100		5 000	309 100
Equipes IGH + sécurité	135 000			135 000	135 000			135 000
Total dépenses décaissables	42 092 323	324 748 782	6 934 198	373 775 303	49 116 905	341 654 526	8 125 643	398 897 074
Dépenses non décaissables	44 500 000	0	0	44 500 000	46 400 000	0	0	46 400 000
Provisions passifs sociaux	500 000				400 000			
Amortissements	44 000 000				46 000 000			
<i>amortissement et provisions nets</i>				8 000 000				9 600 000
Total général des dépenses	86 592 323	324 748 782	6 934 198	418 275 303	95 516 905	341 654 526	8 125 643	445 297 074
Total général des recettes		410 275 303	8 000 000	418 275 303	429 169 881		9 600 000	438 769 881
Variation du FR				0				-6 527 193

	2022	2023
Dépenses de fonctionnement (hors amort)	42 092 323	49 116 905
Dépenses de personnel	324 748 782	341 654 526
Amortissements et provisions	44 500 000	46 400 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	411 341 105	437 171 431
Recettes de fonctionnement	373 775 303	392 369 881
Financements amortissements et reprises provisions	36 500 000	36 800 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	410 275 303	429 169 881
RESULTAT	-1 065 802	-8 001 550
<i>dont impact du N1-N2 sur le résultat</i>	<i>-1 065 802</i>	<i>-7 317 150</i>
<i>dont reprise de recettes gagées en année antérieure</i>		<i>-684 400</i>
Eléments de CAF	8 000 000	9 600 000
Dépenses d'investissement	6 934 198	8 125 643
Variation du fonds de roulement	0	-6 527 193